

ÉPOUX ou PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

000799

Le 11 septembre 2013

à 00 heures 22

est né(e)⁽²⁾ Evan, Jacques LAIGLE

(1^{re} partie)

2^{nde} partie

(3)

du sexe masculin
(Val-de-Marne)

à Saint-Maur-des-Fossés

(2)

reconnu(e)⁽³⁾ en cette Mairie, le 23 juillet 2013

par le père et la mère

Délivré conforme aux registres, le 12 septembre 2013

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau



ÉPOUSE ou MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... »

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de

naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation

maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénom, nom) née le ... ». »

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser,

selon le cas, « par le père », « par la mère » et « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.